

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

---

Vol. 53e

LEVIS — JANVIER 1947

No 1

---

LE BULLETIN  
DES  
**RECHERCHES HISTORIQUES**

---

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées  
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

**PIERRE-GEORGES ROY**

THE BULLETIN

# AMERICAN HISTORICAL ASSOCIATION

1914

1914

# RECHERCHES HISTORIQUES

---

BULLETIN D'ARCHÉOLOGIE, D'HISTOIRE, DE  
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE  
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.

PUBLIÉ PAR

**PIERRE-GEORGES ROY**

---

VOLUME CINQUANTE-TROISIÈME

---

**LEVIS**

---

1947



# LE BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES

---

Vol. 53e

LEVIS — JANVIER 1947

No 1

---

## LES CATASTROPHES DANS LA NOU- VELLE-FRANCE

### *L'incendie de Notre-Dame de Recouvrance*

Pendant ses trois siècles d'existence la cité de Québec a été visitée bien des fois par l'élément destructeur. Les villes américaines ont la manie des records. Aucune d'elles, croyons-nous, ne peut enlever à Québec celui des grands incendies. C'est là une supériorité que les Québécois n'ont sûrement pas recherché.

Le premier incendie important à Québec remonte au 14 juillet 1640. Ce jour-là, à quatre heures de l'après-midi, le feu prenait, on ne sait trop comment, à la résidence des Pères Jésuites, chargés de la cure de Québec. En peu d'instants, cette maison devenait la proie des flammes. L'incendie se communiqua à l'église de Notre-Dame de Recouvrance, élevée par les soins de Champlain et dotée par lui quelques semaines avant sa mort, et elle fut également réduite en cendres. La destruction de l'église paroissiale fut une perte considérable pour les habitants de Québec qui étaient peu nombreux et trop pauvres pour reconstruire leur église.

Le Père LeJeune, dans la *Relation* de 1640, raconte ainsi la destruction de Notre-Dame de Recouvrance :

“On arrêterait plutôt un torrent que le cours d'une affliction, quand il plaît à Dieu de l'envoyer; après ces pertes le feu se mit en notre maison de Kebec, qu'il a réduite en poudre, et la chapelle de Monsieur le gouverneur et l'église

publique: tout a été consumé. Cela se fit si soudainement, qu'en moins de deux ou trois heures on ne vit de tous ces bâtiments et de la plupart de nos meubles, qu'un peu de cendres, et quelques pans de murailles qui sont restés pour publier cette désolation. Comme il n'y a point ici de boutiques de marchands d'où on puisse tirer ses besoins, nous faisons venir de France tout ce qui nous est nécessaire pour subsister en ce nouveau monde, et comme Kebec est le port d'où on transporte aux autres demeures, tout ce que les vaisseaux y déchargent, nous avons ramassé en cette maison, comme en un petit magasin, tout l'appui et le support de nos autres résidences, et de nos missions. Dieu a réduit tout cela au néant."

#### *L'incendie du monastère des Ursulines*

Le 30 décembre 1650, un peu après minuit, le feu se déclarait dans la boulangerie du monastère des Ursulines. Toute la maison fut brûlée. Les religieuses et leurs pensionnaires se sauvèrent à peine vêtues, tant l'incendie se développa avec rapidité.

*L'Histoire des Ursulines de Québec* nous apprend la cause de l'incendie du 30 décembre 1650: "Une bonne Soeur ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains, et enferma du charbon allumé dans le pétrin de crainte qu'ils ne gélissent. Son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher, mais comme elle n'avait pas coutume d'user du feu en cette occasion elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étouffé de tous côtés qu'une soeur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, sur la minuit, le charbon ayant séché le pétrin, qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu et embrasa incontinent la boulangerie et les caves où nous avions mis en réserve toutes nos provisions pour l'année".

Le Père Ragueneau, rendant compte de ce malheur dans la *Relation* de 1651, ne peut taire son admiration pour les religieuses ursulines qui furent vraiment héroïques en cette circonstance: "La charité de quelques-unes de ces mères, dit-il, fut plus active que le feu. C'était un plaisir digne des yeux des anges de les voir traverser les flammes portant dans

leurs bras ces petites innocentes pour les mettre en lieu de sûreté, et retourner incontinent au milieu du péril, sans craindre d'y être brûlées”.

La Mère Marie de l'Incarnation écrivait peu après cette rude épreuve: “Mon âme n'eut jamais une plus grande paix qu'en cette occasion; je ne ressentis pas un mouvement de peine, ni de tristesse, ni d'inquiétude; mais je me sentais intimement unie à l'esprit et à la main de Celui qui permettait et opérait en nous cette circoncision” (1).

### *Le massacre de l'île d'Orléans*

Les Pères Jésuites avaient établi à l'île d'Orléans, au printemps de 1651, une espèce de bourgade où les restes de la nation huronne vivaient sous leur direction. Ces pauvres victimes des Iroquois vivaient là heureux partageant leur temps entre la culture de la terre et la prière. Mais les Iroquois avaient juré de détruire complètement la nation huronne et ils n'oubliaient pas leur vengeance.

Dans la nuit du 19 au 20 mai 1656, un certain nombre d'Iroquois, profitant de la noirceur, passèrent devant Québec dans leurs canots et allèrent débarquer sur l'île d'Orléans, un peu au-dessous du village huron. Ils se cachèrent dans les bois environnants en attendant le lever du jour.

Le matin, du 20 mai 1656, les Hurons entendirent la messe comme d'habitude puis, après avoir pris leur frugal déjeuner, se dispersèrent pour ensemençer leurs champs de blé d'Inde.

Tout à coup, au signal donné, les Iroquois tombèrent sur les Hurons dispersés et dont aucun n'était armé. Plusieurs furent massacrés sur place et un bon nombre d'hommes et de femmes amenés prisonniers. Ceux qui étaient proche de l'enceinte du fort entrèrent dans la maison des Jésuites et échappèrent ainsi au massacre ou à la captivité.

Les Iroquois eurent l'audace de passer devant Québec en plein jour avec leurs prisonniers. Le gouverneur, M. de Lauzon, n'osa les poursuivre, n'ayant pas assez de soldats ni d'embarcations à sa disposition.

---

(1) *Histoire du monastère des Ursulines de Québec.*

Les Hurons perdirent soixante et onze des leurs dans cette attaque, tant tués que prisonniers.

### *L'incendie de la basse-ville de Québec*

Le 13 février 1661, le feu éclatait à la basse-ville de Québec et la maison du nommé Boute-en-train devint la proie des flammes. Le vent était assez fort, les moyens de défense contre l'incendie à peu près nuls, toute la basse-ville était donc menacée de destruction.

Les mémoires contemporains nous donnent ici une preuve de l'esprit de foi de Mgr de Laval et de sa sollicitude pour ses diocésains. Le grand évêque assistait dans le moment au catéchisme solennel chez les Jésuites. On va lui apprendre qu'une catastrophe menace les habitants de la basse-ville.

Mgr de Laval, qui sait que la ville de Québec n'a pas de protection contre l'incendie se tourne alors vers l'aide d'en Haut. Il court à l'église paroissiale, organise à la hâte une procession, et se dirige vers le théâtre de l'incendie, portant le Saint-Sacrement avec une foi et une piété qui ravissent tous ceux qui se trouvent sur son passage.

A peine Mgr de Laval est-il rendu à la basse-ville que l'incendie diminue, puis cesse tout à fait.

### *Les Iroquois à l'île d'Orléans*

Le grand senéchal Jean de Lauzon, fils aîné du gouverneur de Lauzon, était la bravoure même. Le 22 juin 1661, apprenant qu'un parti iroquois était sur l'île d'Orléans, il partit en chaloupe avec sept compagnons, braves comme lui, pour aller leur donner la chasse.

La rencontre eut lieu près de la rivière Maheu, dans la paroisse actuelle de Saint-Jean.

Les Iroquois étaient au nombre de quarante et réussirent, dès le commencement du combat, à se mettre en embuscade derrière un gros rocher d'où ils pouvaient tirer presque sans être vus. Les Français étaient restés dans leur chaloupe et celle-ci, malheureusement, s'échoua presque aussitôt.

M. de Lauzon et six de ces compagnons vendirent chèrement leur vie.

Le seul survivant, blessé au bras et à l'épaule, tomba entre les mains des Iroquois qui l'amènèrent dans leur pays pour y être la victime de leur fureur et de leur cruauté.

Le grand sénéchal de Lauzon et ses héroïques compagnons furent inhumés dans l'église et le cimetière de Québec le 24 juin 1661. C'étaient: Jean de Lauzon, Nicolas Couillard dit Bellerocche, 20 ans; Ignace Sevestre dit Desrochers, 24 ans; Elie Jacquet Champagne, serviteur de mademoiselle LeGardeur de Repentigny; Jacques Penoché; Toussaint et François, serviteurs de M. Couillard.

### *Le tremblement de terre de 1663*

“Vers les cinq heures et demie du soir, du cinq de février, on entendit dans toute l'étendue du Canada, un frémissement et un bruit semblable à celui de deux armées, qui se disposent au combat ou aux flots de la mer dans les violentes tempêtes, des cris éclataient dans l'air, et un bruissement sourd sortait du fond de la terre, des tourbillons de poussière s'élevaient comme des nuées, il se mêla aussi un autre bruit comme d'une grêle de pierre qui tombait sur les toits, en sorte que ceux qui étaient dans les maisons craignant d'être accablés, ne savaient ce qu'ils devaient faire, et n'étant pas capables de réflexion, ils sortaient et rentraient chez eux comme des insensés; la terre trembla ensuite et son mouvement fut si prodigieux dès cette première secousse que les cloches sonnaient toutes seules, les portes s'ouvraient et se refermaient d'elles-mêmes, les meubles se dérangeaient, les poutres et les planchers craquaient, et on croyait que le feu prenait dans les greniers, et que tout allait être consumé dans ce grand incendie, les croix qui étaient sur les églises se courbaient comme font les arbres quand il fait un grand vent... Ce tremblement de terre reprit plusieurs fois, il recommença à neuf heures du soir et continua par de fréquentes secousses, les unes plus fortes que les autres, qui durèrent jusqu'au mois de septembre de la même année, cela fit des bouleversements incroyables, plusieurs montagnes s'aplanirent d'autres furent précipitées dans la mer, quelques-unes se détachèrent de la terre-ferme et formèrent dans le

fleuve Saint-Laurent de nouvelles îles, des forêts entières de grands arbres se déracinèrent; en quelques endroits, on ne voyait plus la cime des plus hauts cèdres, en d'autres la racine des arbres avait pris la place des branches. . . (1)"

### *Le feu de la basse-ville de Québec*

Le 4 août 1682, dans la soirée, toutes les maisons de la basse-ville de Québec, construites en bois, furent détruites à l'exception de celle de Charles Aubert de la Chesnaye.

René-Louis Chartier de Lotbinière, lieutenant général de la Prévôté de Québec, nous a laissé un procès-verbal de l'incendie du 4 août 1682. Cette relation nous apprend que le feu consuma d'abord la maison d'Étienne Blanchon. "Le feu, dit M. de Lotbinière, était si grand et si impétueux que les deux tiers de la basse-ville furent embrasés et consumés sans qu'il fut possible de l'empêcher, la plupart des habitants étant à Montréal pour leurs affaires et leur négoce."

Le feu fut arrêté au Cul-de-Sac, après l'embrasement et la destruction de la maison de Jean Soulard, arquebusier, sur les quatre heures et demie du matin, le 5 août.

Cinquante-cinq corps de logis avaient été brûlés dans cet incendie avec les meubles et les marchandises qu'ils contenaient. De plus, le chemin qui conduisait de la basse à la haute-ville, qui était soutenu et retenu par des pieux et des pièces de charpente, fut presque entièrement détruit. Le désastre était grand puisque ce chemin était la seule communication entre les deux quartiers de la capitale.

### *Le deuxième incendie des Ursulines*

C'est pendant que les religieuses étaient à la chapelle, le 20 octobre 1686, que leur monastère fut détruit pour la deuxième fois. Suivons le récit des Ursulines: "Comme nous étions à la communion, l'on sonna au tour plusieurs fois de suite: c'étaient quelques personnes du dehors qui venaient

---

(1) Cette description du tremblement de terre de 1663 est de la Mère Juchereau de Saint-Ignace. *Les Relations des Jésuites* sont moins exagérées et, sûrement, plus vraies.

nous avertir que le feu était à la maison, ayant aperçu une horrible fumée qui sortait par la cuisine. Aussitôt notre Révde Mère la trouve tout en feu ! Elle referme la porte, accourt au choeur à la hâte, disant : Mes Soeurs, tout est perdu, sortez promptement ! L'on sonne le tocsin, toute la ville vole au secours, mais inutilement, le feu fortement poussé par un vent du nord, courut avec une telle impétuosité qu'ayant commencé sur les huit heures du matin, il consuma d'un côté, le grand bâtiment, les parloirs, et le noviciat, le magasin et une partie des étables ; et de l'autre il brûla le choeur, l'avant-choeur, la chapelle des Saints et celle de l'Enfant-Jésus, l'église et la chapelle Sainte-Anne avec la sacristie, et cela en deux ou trois heures de temps."

La religieuse qui sauva le Saint-Sacrement et les Saintes Reliques faillit périr dans l'incendie. On la fit descendre par une fenêtre qui était au-dessus de la voûte de l'église.

De tous les bâtiments des Ursulines, il ne resta debout que le petit bâtiment que Mme de la Peltrie avait donné lors de la fondation pour le séminaire des Sauvages. Huit des religieuses se retirèrent dans cet humble logis et les vingt autres furent conduites à l'Hôtel-Dieu où elles devaient rester, en attendant la reconstruction du monastère.

### *Le massacre de Lachine*

C'est pour se venger de l'expédition de M. de Denonville contre les Tsoinnontouans que les Cinq-Cantons firent leur attaque sur Lachine.

Plus de 1500 Iroquois prirent part à cette attaque. Ils se rendirent à Lachine par le lac Saint-Louis.

Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, les Iroquois débarquaient sur la rive de Lachine, à quelques arpents du fort La Présentation. La nuit était si obscure et la pluie tombait avec tant de violence que les féroces guerriers purent s'approcher des habitations sans être vus. Avant même le point du jour, le massacre des habitants de Lachine commençait.

M. Bochart Champigny écrivait au ministre, quelques jours plus tard :

“Je laisse à M. de Denonville de vous informer comme la tête de l'île de Montréal fut attaquée le cinquième du mois d'août par un parti de quinze cents Iroquois qui, n'ayant osé attaquer nos forts, désolèrent la campagne, mirent le feu partout, tuèrent et amenèrent hommes, femmes et enfants, sur plusieurs desquels ils exercèrent des cruautés inouïes et qui font horreur à y penser seulement.”

M. de Belmont, un contemporain, dans son *Histoire du Montréal*, fixe à quatre-vingt-dix le nombre des personnes tuées ou amenées prisonnières par les Iroquois, lors de leur descente à Lachine. Feu M. le juge Girouard de la Cour Suprême du Canada, a réussi à retracer à peu près toutes les victimes du massacre de Lachine. Il donne le chiffre de quatre-vingt personnes tant pour les tuées que pour les prisonniers.

Le 9 août 1891, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, bénissait à Lachine un monument élevé à la mémoire des victimes du massacre du 5 août 1689. Ce monument est en pierre et surmonté d'une croix. Il porte pour inscription: Aux victimes du massacre de Lachine, le 5 août 1689. R.I.P. Prions pour eux — 1689.

### *Les Iroquois à Boucherville*

L'historien Charlevoix, racontant le massacre de Lachine, par les Iroquois, écrit qu'il y eut d'autres *surprises*. Une de ces *surprises* fut celle de Boucherville.

Pendant une nuit sombre d'été, les Iroquois pénétrèrent jusqu'aux habitations, et, poussés par leurs instincts cruels, ils se précipitèrent sur les familles endormies, se livrant à un massacre dont les horreurs ne furent surpassées que dans celui de Lachine.

Des mères, avant d'être torturées elles-mêmes, virent leurs enfants égorgés dans le berceau; des vieillards furent saisis dans leur fuite et trainés en captivité; le feu dévasta plusieurs habitations.

Quand le matin vint éclairer ce douloureux spectacle, on put voir des restes de flammes, des cendres, quelques famil-

les effrayées sortant des bois, où elles avaient pu se sauver, des orphelins demi-nus à la recherche de leurs parents, des maris restés sans femme, des femmes sans époux, sans famille, sans gîte.

Une des principales victimes de ce massacre fut Christophe Février, sieur de Lacroix, honorable bourgeois, venu du pays de Manthes-sur-Seine, et établi à Boucherville depuis 1671.

M. de la Soudrays, curé de Boucherville, s'employa de toutes ses forces à soulager les malheureux. On crut même, tant ces malheureux l'avaient affligé, qu'il ne pourrait y survivre. Le deuil de tous ses enfants fut le sien; il devint, à forces d'aumônes, pauvre comme les plus pauvres d'entre eux. Il partagea chacune de leurs misères, et sut leur faire trouver la seule consolation capable de soutenir en pareille infortune : la consolation puisée en Dieu (1).

#### *Le naufrage du capitaine Rainsford*

On connaît l'expédition peu glorieuse de Phipps contre Québec en 1690. Le fier amiral s'en retournait dans la Nouvelle-Angleterre avec ses trente-cinq navires de guerre lorsque le capitaine Rainsford, l'un de ses commandants, surpris par une horrible tempête, eut le malheur de perdre son vaisseau sur les récifs de l'île d'Anticosti. Ceci se passait le 26 octobre 1690. La plupart des membres de l'équipage du capitaine Rainsford purent débarquer à l'île d'Anticosti mais pour y trouver un sort pire peut-être que celui de périr avec le navire. On ne pouvait attendre aucun secours de l'extérieur et il n'y avait sur l'île aucune nourriture quelconque. Les naufragés se bâtirent une hutte avec les débris du navire. Les quelques provisions sauvées du naufrage furent parcimonieusement distribuées afin de les faire durer plus longtemps. Mais le scorbut et le froid se mirent bientôt de la partie pour éclaircir les rangs de ces malheureux. Le 25 mars 1691, cinq matelots, s'embarquaient dans une petite

---

(1) R. P. Lalande, *Histoire de Boucherville*.

embarcation sauvée de l'accident et ils eurent le bonheur de se rendre à Boston après quarante-quatre jours de navigation. Ils avaient fait 900 milles dans cette embarcation ouverte presque sans provisions. Les autorités de Boston envoyèrent aussitôt un navire au secours des malheureux qui, depuis le 26 octobre 1690, enduraient toutes les misères sur l'île déserte du Saint-Laurent. Des soixante-sept membres de l'équipage du navire du capitaine Rainsford quarante-cinq étaient morts de misère ou de froid sur l'île d'Anticosti.

### *Le naufrage du Carossol*

Nous avons très peu de détails sur la perte du vaisseau du roi le *Carossol*. Une déclaration du négociant François Poisset reçue par le notaire Chambalon le 20 mai 1694 nous apprend qu'il se perdit sur les Sept-Iles et qu'il était commandé par le sieur Robert. La plupart des passagers et des membres de l'équipage perdirent la vie dans ce naufrage. Le *Carossol* s'en retournait en France avec une riche cargaison qui fut presque toute perdue.

M. Poisset qui était en société avec son beau-frère, le sieur de Faye, passager du *Carossol*, avait embarqué dans le vaisseau du roi une quantité considérable de pelleteries et d'autres effets. Au printemps de 1694, il se rendit aux Sept-Iles avec la barque du sieur Levasseur, afin de recouvrer ce qu'on avait pu sauver du naufrage.

Dans leur lettre au ministre du 9 novembre 1694, MM. de Frontenac et Bochart Champigny, écrivaient au sujet du *Carossol*:

“Le navire du roi le *Carossol* s'est perdu d'un mauvais temps sur les Sept-Iles, à 80 lieues de Québec; il ne s'en est sauvé que quelques matelots, le premier pilote et l'écrivain, qui ont hiverné sur les lieux. Nous y avons envoyé, le printemps, une barque et un brigantin, commandés par le sieur de Beaubassin, lieutenant, qui s'est très bien acquitté de sa commission, et a fait au-delà de ce qu'on pouvait espérer, par les furieux coups de vent qu'il a eu à essayer. Sa diligence a

été fort grande et il nous a rapporté ce qu'il a pu retirer du débris de ce vaisseau, qui est assez considérable, comme vous le verrez par le mémoire que le sieur de Champigny vous en envoie avec sa lettre particulière et l'enquête qu'il a faite au sujet de ce naufrage."

Ces pièces qui auraient éclairci cette tragédie de la mer n'ont pas été conservées, malheureusement.

### *L'incendie du Séminaire de Québec*

Dans sa lettre au ministre du 24 novembre 1701, l'ingénieur Levasseur de Neré raconte l'incendie du séminaire de Québec avec une abondance et une superfluité de détails vraiment amusantes. Tirons les faits nécessaires sur la catastrophe du 15 novembre 1701.

Ce jour-là, à peu près tout le personnel du séminaire s'était rendu dès le matin à la maison Saint-Michel, à une lieue de Québec, pour y passer la journée. Un peu après-midi, l'abbé Petit, un des prêtres restés au Séminaire, avant de se rendre aux vêpres de la paroisse attisa le feu du poêle de la grande salle. afin de trouver cette pièce réchauffée au retour de l'église. Un tison tomba sur le plancher sans qu'il eut connaissance. Quelques instants plus tard, l'abbé Boucher entra dans cette salle et la trouva déjà embrasée. Il donna l'alarme mais il était déjà trop tard. En moins de cinq heures, tout fut consumé. Levasseur de Neré dit dans sa lettre que plus de trois cents personnes assistaient à ce feu mais qu'elles ne valaient pas trente hommes choisis, chacune semblant avoir perdu la tête. Il estimait les dommages à 30,000 livres.

L'ingénieur Levasseur de Neré terminait sa lettre en déclarant que trois choses étaient nécessaires à Québec pour empêcher sa destruction par un incendie général. Il conseillait de creuser un puits royal à la haute ville afin d'avoir de l'eau en cas d'incendie. Il suggérait aussi l'achat de 200 sceaux de cuir bouilli, de 300 haches, 30 piques et de 15 pinces. Cette demande était plus que modeste, cependant plusieurs années s'écoulèrent avant qu'elle fut mise à effet.

*L'épidémie de petite vérole*

Cette épidémie de 1702-1703 fut apportée à Québec par un chef sauvage de la mission du Sault qui décéda chez un particulier le 19 octobre 1702. La petite vérole se communiqua à la famille où il était mort, et de là par toute la ville.

Les annales de l'Hôtel-Dieu nous donnent des détails qui font frémir sur cette épidémie. La mortalité, disent-elles, fut si grande que les prêtres ne pouvaient suffire à enterrer les morts, et à assister les mourants. On portait chaque jour les corps dans l'église de la basse-ville, ou dans la cathédrale sans aucune cérémonie, et le soir on les inhumait quelquefois jusqu'à quinze, seize, dix-sept, dix-huit, ensemble. Cela dura plusieurs mois, en sorte que l'on comptait sur les registres mortuaires plus de deux mille morts dans Québec, sans parler des environs qui n'eurent pas un meilleur sort.

Deux mille morts!

Il y a là une grosse exagération, croyons-nous. Nous avons fait le relevé des registres de Notre-Dame de Québec, du premier jour de décembre 1702, à la fin de février 1703, durée de la contagion. Pour décembre 1702, nous avons trouvé 97 sépultures, janvier 1703 nous en donne 103; et février 1703, 37; soit pour les trois mois 237 sépultures. Si, à ces 237 sépultures, on en ajoute une centaine à l'hôtel-Dieu, une dizaine à l'Hôpital général et 5 au monastère des Ursulines nous arrivons à 352 morts. Et il est bon de remarquer que quelques-unes de ces mortalités ont dû être causées par d'autres maladies que la petite vérole. On peut donc compter tout au plus 350 décès dus à l'épidémie. C'est déjà trop, mais il y a une marge assez grande entre 300 et 2000.

*Le second incendie du séminaire de Québec*

Le 1er octobre 1705, le séminaire de Québec était incendié pour la deuxième fois.

Un document du temps dit au sujet de cet incendie :

“Le 1er octobre 1705, le Séminaire de Québec a été incendié pour la seconde fois. Le feu prit sur les neuf heures du matin. Cet accident fâcheux arriva par un fumeur, qui, travaillant en menuiserie, laissa tomber du feu dans les *ripes*; le feu fut si violent qu'en moins de deux heures tout fut consumé, sans que l'on pût rien sauver des chambres ou du magasin. M. Petit, prêtre, âgé de soixante-quinze ans, fut tellement surpris et environné par le feu, qu'il fut obligé de se jeter de quatre étages par une fenêtre, sans quoi il eût été consumé par le feu; il ne fut point incommodé de sa chute, ou très peu.

“Quant cet incendie, arriva, les enfants étaient à Saint-Joachim; ils en apprirent la nouvelle le lendemain matin, qui était un vendredi. Le lundi d'ensuite, ils retournèrent à Québec, et ils y arrivèrent le mercredi au soir. Dès ce même jour, on les renvoya chez leurs parents, à la réserve de douze que l'on garda au séminaire; tous les autres sortirent, comme j'ai dit, le même jour.”

### *Le naufrage de la flotte de Walker*

Lorsque la flotte de Walker sortit des passes de Nantasket le 30 juillet 1711, elle se composait de soixante-dix-huit navires de haut bord. Si on compte les équipages de chacun de ces vaisseaux, Walker devait avoir sous ses ordres plus de 12,000 hommes.

Dans la nuit du 22 août 1711, huit des vaisseaux de Walker vinrent s'éventrer sur les récifs de l'île aux Oeufs, dans le bas Saint-Laurent. Les transports qui périrent dans cet accident furent l'*Isabella Ann Catherine*, le *Samuel and Ann*, le *Nathaniel and Elizabeth*, le *Marlborough*, le *Chatham*, le *Colchester*, le *Content* (non mentionné dans la liste officielle) et le *Smyrna Merchant*. D'après Walker lui-même, 220 hommes s'étaient embarqués à bord de l'*Isabella Ann Catherine*, 102 à bord du *Chatham*, 150 à bord du *Marlborough*, 246 à bord du *Smyrna Merchant*, 354 à bord du *Colchester*; 188 à bord du *Nathaniel and Elizabeth*, et 150 à bord du *Samuel and Ann*, soit un total de 1420. Si

on retranche quelques douzaines d'hommes décédés à la suite de maladies avant le naufrage, on peut sans exagérer porter à 1200 le nombre des noyés et des manquants à l'appel le lendemain du 22 août 1711.

Il faut lire la déclaration faite à l'amirauté de Québec le 17 octobre 1711 par M. Margane de Lavaltrie pour avoir une idée de l'horreur de ce naufrage. Il vit les sept vaisseaux de la flotte anglaise, un tout brûlé, deux à demi brûlés, trois autres à la côte et le septième qui "flottait à toutes les marées". Il vit, en outre, au bord de l'eau, environ 1500 à 1600 corps morts, desquels il y avait une vingtaine de femmes partie desquelles avaient des enfants à la mamelle, des chevaux, des moutons, des chiens, des volailles, quantité de bâts pour les chevaux de charge, trois ou quatre cents grosses futailles, beaucoup de brouettes, etc., etc.

#### *L'incendie du Palais de l'Intendance*

Le 5 janvier 1713, le feu se déclarait au Palais de l'Intendance, à Québec. Les flammes se propagèrent tellement vite que l'intendant Bégon et sa femme eurent peine à se sauver. Deux des femmes de chambre de madame Bégon périrent dans l'incendie. Le valet de M. Bégon, en voulant sauver une partie de la garde-robe de son maître, resta, lui aussi, dans le brasier. M. Seurrat, secrétaire de M. Bégon, se sauva nu pieds et se gela si horriblement qu'il mourut deux jours plus tard. M. Bégon perdit plus de 40,000 livres dans cet incendie.

Dans sa lettre au ministre du 11 février 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrit :

"Le Roi perd par cet incendie une maison qui ne valait pas grand chose et qui était un vrai brûlot, n'étant remplie que de vieux lambris et de cloisons partout. Il y a même longtemps que nous prévoyions ce malheur, le feu y ayant pensé prendre plusieurs fois. Pour M. l'intendant, il perd tout ce qu'on peut perdre : ses meubles qui étaient très considérables et ses provisions pour plus de deux ans dont, assurément il se faisait honneur, et qui lui coûtent le double à

racheter présentement. Ce n'est pas cependant ce qui le touche le plus et dans sa perte il ne songe qu'à la maison du Roi et à quatre de ses domestiques qui ont péri dans ce feu. Pour moi, je le trouve bien heureux et madame Bégon de s'être sauvés comme ils ont fait avec leurs seules robes de chambre, car un moment plus tard ils auraient péri aussi bien que tous leurs gens."

(La fin dans la prochaine livraison)

---

## ROSE-PRÉ, DEMEURE HISTORIQUE

---

Quand un bourgeois du Nord-Ouest avait fait fortune dans la traite des pelleteries et qu'il était lassé de la vie "sauvage", il revenait à la civilisation et décidait de se construire ou d'acquérir une luxueuse demeure dans un des pittoresques faubourgs de Montréal. Nous avons eu occasion de parler de Gregory, de McTavish, de Rastel de Rocheblave, de F.-A. Quesnel, de Frobisher, des Cotté & d'autres.

Souvent, des militaires, des professionnels, des négociants et de grands industriels suivirent l'exemple des Bourgeois et les deux versants du Mont-Royal furent dotés de villas-jardins très élégantes qu'entouraient des fleurs et des arbres fruitiers.

Disons, cette fois, un mot de la belle maison des McGillivray passée aux Desbarats.

D'après des notes parues dans un quotidien, William McGillivray fit construire son "château" en 1802, sur une terre qui avait été concédée en 1761 par le supérieur de Saint-Sulpice, à un nommé Baudrias. Malade, McGillivray quitta le Canada semble-t-il en 1818 et alla mourir à Londres. Son immeuble passa ensuite à John McKenzie et, plus tard, à la remarquable famille Desbarats qui apparaît à Montréal en 1844, alors que cette ville devenait la capitale du Canada. On ne l'ignore pas Desbarats était "imprimeur de la Reine". En s'établissant à Montréal et en acquérant,

vers 1847, le spacieux quasi manoir, érigé en pierre de taille, côté nord de la rue Dorchester, il lui donna le nom joli de Rose-Pré. Attenant à la maison étaient une serre, un vignoble et un verger où l'on récoltait pommes, prunes et cerises. Le verger s'étendait jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Georges-Pascal Desbarats avait épousé en 1841 Charlotte Marianne, fille du médecin Wm Dunbar Selby et de Louise Olivette Baby.

A la cérémonie assistaient l'honorable P. McGill, l'honorable Debartzch, F.-A. Quesnel, Joseph Baby, Jacques Viger et autres.

Georges-P. Desbarats conserva son titre officiel jusqu'à son décès survenu le 12 novembre 1864.

L'imprimerie Desbarats passa alors à Georges-Édouard Desbarats qui aurait "séjourné" à Québec, ensuite à Ottawa. En 1869, un incendie détruisit à Ottawa, l'imprimerie Desbarats causant une perte de \$100,000.00 (1). Alors, il revint à Montréal pour y fonder le *Canadian Illustrated News*, puis l'*Opinion publique* en 1870, deux hebdomadaires bien illustrés et qui eurent de la vogue.

Deux ans plus tard, il formait une Société au capital de \$500,000.00 avec un lithographe. Successivement, G.-P. Desbarats fonda divers autres grands établissements (2).

Pour une raison de partage, sans doute, au mois de décembre 1873, Rose-Pré fut mise en vente.

Au mois de janvier 1875, Marie-Louise-Adèle Desbarats épouse de Louis Gustave Comte d'Odet d'Orsonnens, lieutenant colonel vend deux lots de la grande superficie de Rose-Pré, à James Shanks Evans, au prix coquet de \$40,500.00. Partie de cette somme fut versée à la venderesse, le reste alla à madame Amélie Guy, veuve de Melchior-Alphonse de Salaberry, et autres parents ou alliés.

Nous avons conservé une belle gravure de Rose-Pré qui n'existe plus, car l'immeuble a été divisé et subdivisé en sorte qu'il n'y a plus trace du quasi-manoir historique dont nous parlait avec force éloges, feu Onésime Trempe qui avait été prote à l'*Opinion publique* avant de l'être au *Monde illustré*.

E.-Z. MASSICOTTE

---

(1 et 2) Lejeune, Dictionnaire historique.

LE FRÈRE JOSEPH SÉGUIN, c.s.v.

---

En page 333 de la livraison de novembre 1946 du *B.R. H.*, nous lisons ces lignes: "En 1893, le R. P. (sic) Joseph Séguin publiait, à Montréal, un manuel de géométrie en langue anglaise, sous le titre *Geometry and Trigonometry*". Quelques notes biographiques sur l'auteur de ce volume intéresseront peut-être les lecteurs du Bulletin.

Né à Rigaud, comté de Vaudreuil, le 20 mars 1838, Joseph Séguin entra, en 1850, au Collège Bourget, nouvellement fondé, pour s'y préparer à embrasser le sacerdoce dans le clergé séculier. Après de grands succès scolaires, notamment en mathématiques, il commença sa théologie en 1859 et reçut la tonsure et les ordres mineurs. A la veille de se voir conférer les ordres sacrés, en 1863, il refusa d'aller plus loin, retenu d'une part par l'idée exagérée de son indignité, et de l'autre, par l'épouvante des responsabilités du sacerdoce. Pour s'étudier plus intimement, Joseph Séguin se fit professeur à son Alma Mater, de 1863 à 1868. Au mois de juillet de cette dernière année, il s'en vint frapper à la porte du Noviciat des Clercs de St-Viateur, à Joliette. Après une année passée sous la conduite du Père Champagneur, fondateur de l'Institut au Canada, le Frère Séguin prononça ses premiers vœux en 1869 et fut nommé professeur au Collège Joliette: il s'y dépensa pendant 12 ans et se perfectionna lui-même dans l'étude des mathématiques. Lorsque le Collège Joliette s'affilia plus tard à l'Université Laval, celle-ci, pour reconnaître la haute culture intellectuelle du professeur, lui décerna le grade de maître-ès-arts.

La frêle constitution du Frère Séguin, minée par le travail intense, ne pouvait plus supporter les rigueurs de l'hiver canadien. Aussi, ses Supérieurs le désignèrent-ils, en 1881, pour aller grossir les rangs du bataillon des Clercs de St-Viateur canadiens qui travaillaient, depuis 1865, au pays des Illinois. Le reste de sa longue carrière devait s'écouler dans l'institution établie à Bourbonnais (Illinois).

Tout en y enseignant les mathématiques et les sciences, il mit au jour sa *Monoformule*, publiée à Montréal, en 1893 (c'est le manuel dont parlait en novembre le *B.R.H.* et dont le titre exact est: *Monoformula: Text-Book of Geometry followed by treatises of Plane and Spherical Trigonometry and Approximate Mensuration*). Cette oeuvre était destinée, au témoignage de critiques compétents, à révolutionner les méthodes alors en usage dans l'enseignement de la géométrie. S'écartant de la théorie d'Euclide et utilisant le calcul infinitésimal, l'auteur établit une formule à l'aide de laquelle on peut trouver aisément le volume de tout solide. Plus tard, le Frère Séguin rédigea des notes explicatives destinées à faciliter l'application de sa méthode, mais elles ne furent pas publiées. Plusieurs professeurs d'université, ceux de Harvard et de Laval en particulier, ont fait de grands éloges de cet ouvrage.

Le Frère Séguin était en outre un amateur de saine littérature et de bonne musique. Il s'éteignit au collège St-Viateur, à Bourbonnais, le 30 mai 1921, à l'âge de 83 ans.

G. HAMEL, C.S.V.

---

## L'ASCENDANCE FRANÇAISE DE JEAN-FRANÇOIS BOURDUA

---

Le premier Bourdua que l'on puisse rattacher par des actes authentiques aux Borduas canadiens est Antoine Bourdua, époux de Marie Maussand.

Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Marcel Curtelin, curé de Neuville-sur-Saône, département du Rhône, l'avantage de pouvoir vous communiquer l'acte suivant, trouvé par le plus heureux des hasards à la mairie de l'endroit:

"Ce jourd'huy dix huitième jour du mois de février mil six cent cinquante sept a été baptisé sur les fonds baptismaux en l'Eglise Notre Dame de Vimy Henry fils naturel et légitime de sieur Anthoine Bourdua et dame Marie (Maussand?) (ce nom est difficile à lire), bourgeois de Vimy (1).

---

(1) Vimy, de *Viminiaum*, est l'ancien nom de Neuville-sur-Saône.

A esté son parrain Me. Henry (Maussand?) (dem) Notaire... (mot illisible) à Genay (2) et sa marraine dame Catherine Bourdua par moi vicaire soussigné.  
..... (illisible)''

Cet acte nous permettrait d'établir le degré de parenté qui existait entre Antoine et Catherine Bourdua: Antoine aurait été le frère de Catherine, et son épouse, Marie Maussand, la soeur d'Henry, époux de Catherine. Ces derniers auraient été l'oncle et la tante de l'enfant auquel le parrain aurait donné son nom.

Et le père d'Antoine aurait été également celui de Catherine.

En 1657, en France, c'était l'époque du Roi Soleil et du grand Richelieu. La société d'alors se divisait en trois classes distinctes: la noblesse, la bourgeoisie et la roture. Dans l'acte ci-dessus cité, nous voyons qu'Antoine Bourdua était bourgeois. Au baptême de son fils Henry, il devait être ou assez jeune... ou assez vieux. S'il était déjà bourgeois à 20 ans (on ne saurait guère se marier avant cet âge), c'est que sa famille avait du foin; si, par contre, cette appellation fut accolée à son nom comme on ajoute celle de "rentier" au nom d'un homme retiré d'affaires, c'est donc qu'Henry aurait eu une nombreuse famille, car on ne commence pas à élever des enfants lorsqu'on a les pieds dans la tombe. De toute façon, à cette époque-là, les Bourdua avaient de la fortune. Comment expliquer alors pourquoi l'ancêtre Jean-François n'est venu au pays qu'avec sa chemise sur le dos? La réponse est toute trouvée et très plausible: la nombreuse famille de son père. En France comme au Canada, on n'élève pas les enfants sans qu'il en coûte quelque chose. Et beaucoup de nos grosses familles seraient aujourd'hui très riches si elles avaient eu moins d'enfants.

---

(2) Genay est un agréable village de 1200 habitants, situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Lyon et à 2 kil. de la Saône. Le terrain est très fertile et produit beaucoup de fruits de tout genre. Au point de vue historique, le village est très ancien et il subsiste encore des tours et des fragments de remparts de l'époque féodale — en particulier au presbytère et dans ses abords. Le célèbre sanctuaire d'Ars fait partie du canton de Trévoux comme Genay. C. Thozet.

Henry Bourdua, né à Notre-Dame de Vimy en 1657, épousa Jeanne Noblet, dont voici l'acte de sépulture :

“ Dame Jeanne Noblet, âgée d'environ 64 ans, épouse de Sieur Henry Bourdua, marchand à Genay, décédée depuis hier, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'extrême onction, n'ayant pu recevoir celui d'eucharistie, a été enterrée... par moi, soussigné, curé dudit lieu.” (Aucune date mentionnée, mais d'après le contexte, il s'agit du mois de janvier 1720) (4).

En 1688, on trouve une signature de Henry Bourdua et, dans l'acte, il est mentionné comme étant “ marchand à Neuville ” (3). Il s'agit de toute évidence de Neuville-sur-Saône, limitrophe avec Genay (4).

En 1719, le 22 octobre, mariage de Marie Bourdua, fille de Henry Bourdua, “ marchand audit Genay ” (3). (alors qu'en 1688 il était établi à Neuville) (4).

Henry se serait donc établi à Genay, entre les années 1688 et 1719.

Il ne m'a pas encore été possible de reconstituer la famille d'Henry, mais nous savons, par les actes qui m'ont été fournis, qu'il avait eu au moins quatre enfants : Jacques, Claude et Thomas, ci-après nommés, et Marie, sus-nommée.

En 1734, au baptême de Jeanne-Françoise (fille de Jacques et de Marie Ravitta), “ le parrain est Thomas Bourdua, sergent de la compagnie franche en garnison aux portes de Lyon; la marraine, Françoise Demange, épouse de Claude Bourdua, officier de ladite compagnie ” (3).

D'après les actes que nous venons de voir, Henry Bourdua aurait été marchand presque toute sa vie. C'est ce qui lui aurait permis de faire instruire son fils Jacques, devenu notaire par la suite.

Jacques Bourdua naquit vers 1687 (5), puisqu'il est décédé en 1752, âgé d'environ 65 ans. Le 10 septembre 1720, à Genay, il épousait Marie Ravitta dit Janilot :

“ M<sup>re</sup> Jacques Bourdua, âgé d'environ trente ans, notai-

---

(4) Note de M. l'abbé C. Thozet.

(3) Registres de la paroisse de Genay (Ain).

(3) Registres de la paroisse de Genay (Ain).

(5) Son acte de mariage le dit âgé d'environ 30 ans, en 1720.

re et procureur de cette paroisse, fils des défunts Henry Bourdua et de demoiselle Jeanne Noblet, époux, d'une part; et Melle Marie Ravitta, fille légitime de feu Ferdinand Ravitta dit Janilot et d'Anne Eney, de cette paroisse, âgée d'environ 22 ans, épouse, d'autre part, ont par moy, curé soussigné de Massieu (6), reçu la bénédiction nuptiale ce dixième septembre mil sept cent et vingt, après avoir obtenu dispense des 2 autres publications, datée du cinquième septembre mil sept cent et vingt, signée De Cohade, grand Vicaire de Mgr l'Archevêque de Lyon, et n'ayant découvert aucun empêchement canonique pour empêcher l'effet du présent mariage, qui a été fait en présence de Mons. Séguin, intendant des fortifications de la ville de Lyon et chastelain de Genay, de S<sup>r</sup> Jérôme Rey, curé de Civrieux (7), et de Benoit Achard, de Lizieu (8), de Pierre Pitroy, qui n'a su signer, avec la dite Achard.

Bourdua                      Rey, B. Bernard                      Clément,  
Séguin (9)                      curé de Civrieux                      curé de Massieu

De cette union, naquirent treize enfants, tous baptisés à Genay :

1. Benoit, baptisé le 22 août 1721.
2. Pierrette, baptisée le 6 juillet 1723, décédée le 14 novembre 1726.
3. Pierre, baptisé le 28 février 1727.
4. Blandine, baptisée le 8 mars 1729.
5. Anne, baptisée le 12 avril 1731; mariée à Jean Vicard, le 16 janvier 1751.
6. JEAN-FRANÇOIS, l'ancêtre canadien, baptisé le 7 janvier 1733.
7. Jeanne-Françoise, baptisée le 14 septembre 1734; décédée à 2 mois.

(6) Massieux, petite paroisse de 300 habitants distante de 1 k 900 de Genay. Note de M. l'abbé C. Thozet.

(7) Civrieux, paroisse de 500 habitants, à 6 kil. de Genay. C. Thozet.

(8) Lissieu, petite commune du départ du Rhône. C. Thozet.

(9) A propos de ce M. Séguin, j'aurais quelques raisons de croire qu'il devait appartenir à la famille de l'inventeur de la machine à vapeur. Une famille de Genay est apparentée à ces Séguin, dont elle a eu l'occasion de me parler. C. Thozet.

8. Marie-Anne, baptisée le 28 septembre 1735.
9. Louise, baptisée le 22 octobre 1736; décédée à 13 mois.
10. Nicolas, baptisé le 2 mars 1738.
11. Pierre (10), baptisé le 21 mai 1739.
12. Claude, baptisé le 30 mars 1740; décédé le lendemain.
13. Claude, baptisé le 9 juin 1741.

Voici l'acte de sépulture de Jacques Bourdua :

“L'an mil sept cent cinquante-deux, et le trois du mois de juin, a été enterré dans l'église (11) Sr. Jacques Bourdua, notaire, décédé depuis hier, âgé d'environ soixante-cinq ans, après avoir été muni de tous les sacrements, témoins requis et soussignés.

Josserand                      P. Vicard                      Martin,  
ptre curé (3)

Son épouse, Marie Ravitta, née vers 1696, était décédée le 6 mai 1744. Voici son acte de sépulture :

“Dame Marie Ravitta, âgée d'environ quarante-huit ans, femme de Me. Jacques Bourdua, no<sup>re</sup> royal et procureur fiscal de la juridiction de Genay, décédée le sixième de ce mois après avoir reçu tous les sacrements, a été enterrée ce jourd'huy septième may 1744, dans l'église paroissiale de Genay, par moy, soussigné, curé de la d<sup>e</sup> paroisse, en présence du dit Me. Jacques Bourdua et Pierre Bourdua, mari et fils de la défunte, de Messire Jean Bte Maltier, curé de Massieux en Dombes, de M. Jean Valla, sous diacre, et de Me. Jean-Baptiste Page, greffier de la juridiction de Genay, témoins requis, qui ont signé de ce enquis.

Bourdua Bourdua (10) Page Valla Maltier Laurent.

curé de Genay

(10) Le 28 février, baptême de Pierre. Le 21 mai 1739, baptême d'un autre Pierre, fils des mêmes. Ce qui laisserait entendre que le premier était mort, puisque deux enfants ne peuvent porter le même nom dans la même famille. Or, un Pierre Bourdua signe l'acte d'inhumation de sa mère. Le dernier-né aurait eu exactement 5 ans, puisqu'il était né en 1739. On a beau être précoce en France, il me semble que cette signature serait plutôt celle de ce Pierre né en 1727, ce qui lui aurait donné 17 ans à la mort de sa mère. Le second a dû être baptisé par erreur sous le nom de Pierre.

(11) Cette façon de parler était alors assez courante. Elle ne signifie pas que l'inhumation ait eu lieu dans l'église, mais que la cérémonie des funérailles s'y est déroulée. C. Thozet.



ou autrichienne". Je n'avais alors en mains, sur l'origine française de notre famille, que ce que Tanguay en dit au IIe volume de son dictionnaire. Aujourd'hui, je pourrais répondre à M. Roy en lui apportant les témoignages suivants :

"Vous voyez donc que vous êtes de bonne et vieille souche authentiquement française — et non transalpine! (13).

"La vieille France se relèvera: noblesse oblige et bon sang ne ment jamais!... témoins les descendants de Jacques Bourdua, dont je serai heureux de retrouver la jeunesse et la virilité, confirmées en ses origines de bonne roche et de bon terroir (14)."

Les descendants de Jean-François Bourdua peuvent donc, à juste titre, s'énorgueillir de leur origine française.

L'ancêtre Jean-François Bourdua est décédé à Varennes, le 8 septembre 1815, à l'âge de 82 ans, après s'être marié deux fois: la première, avec Marie-Anne Le Brodeur; la seconde, avec Marie-Cécile Edeline. Il eut 16 enfants de ces deux mariages. Ses trois fils, Jean-Baptiste, Jacques et François sont les ancêtres de tous les Borduas actuels.

Que les descendants Bourdua continuent de porter haut leur nom vieux de plus de trois siècles!... Qu'ils continuent d'être de bons catholiques (tous les ancêtres français sont morts munis des sacrements), de bons patriotes (l'ancêtre fut aide-chirurgien au régiment de Varennes, lors de la rébellion de 1775) (15) et de bons chefs de famille (la descendance de Jean-François peut se chiffrer, en moins de deux siècles, à près de 2000 descendants)... Leurs arrière-petits-enfants éprouveront, à leur tour, un orgueil bien légitime à écrire l'histoire de leurs ascendants canadiens.

JEAN-RODOLPHE BORDUAS, 6

---

(13) Lettre de M. l'abbé C. Thozet.

(14) Lettre de M. l'abbé I. Saint-Pierre, curé de Neuville-sur-Ain (Ain).

(15) Varennes, par Francis-J. Audet.

## LES TROIS VIGER

---

Sous ce titre, M. Pierre-Georges Roy, dans *Toutes petites choses du régime anglais*, a groupé les trois rejetons les plus distingués de cette famille: Denis-Benjamin, Louis-Michel et Jacques.

Ce titre pourrait également convenir aux trois frères Viger qui furent, en 1796, élus membres du deuxième parlement du Bas-Canada.

Ils étaient fils de Jacques Viger, de Varennes, et de Marie-Louise Ridday Beauceron.

Denis, père de l'honorable Denis-Benjamin Viger, fut député de Montréal-est de juillet 1796 à juin 1800. Sa biographie se trouve dans *Les Députés de Montréal*, de F.-J. Audet.

Jacques, père de Jacques Viger qui fut maire de Montréal de 1833 à 1839, fut élu député de Kent (Chambly) en 1796, mais il mourut le 21 janvier 1798 sans avoir pris son siège.

D'autres Viger représentèrent le comté de Kent: François (1800-1808), Denis-Benjamin (1816-30) et Louis-Michel (1830-38).

Enfin, Joseph fut député de Leinster (L'Assomption) de juillet 1796 à juin 1800.

Jacques et Joseph feront partie de la série *Les oubliés de notre histoire parlementaire*, si jamais elle voit le jour.

Leur frère Louis ne fut pas député, mais il fut le père de Louis-Michel Viger, déjà nommé, qui représenta, à la Chambre d'Assemblée, le comté de Kent, de 1830 à 1838, celui de Nicolet de 1842 à 1844, celui de Terrebonne de 1848 à 1851, et celui de Leinster de 1851 à 1854. De 1848 à 1849, il fut membre du Conseil exécutif et receveur général.

Une autre famille qui contribua à la députation de 1796-1800, fut la descendance de John Coffin et d'Isabella Child, représentée par deux de leurs fils, Thomas et Nathaniel, et un gendre, John Craigie.

## LES COMMUNES D'AUTREFOIS

---

La coutume d'établir des *communes* dans les seigneuries vient de la vieille France. Là-bas, les villes, villages, bourgs, etc, disposaient certains terrains de façon à permettre à leurs habitants de faire paître leurs bestiaux. On transformait même certaines forêts en communes. Les habitants y venaient couper le bois dont ils avaient besoin pour chauffer leurs demeures.

Avec le temps les seigneurs finirent par s'emparer des communes pour leur usage personnel et les tribunaux pour mettre fin à ces abus déclarèrent le droit inaliénable des habitants aux communes,

Dans la Nouvelle-France, certains seigneurs réservèrent une partie de leurs seigneuries pour servir de communes. Les censitaires avaient le droit d'y faire paître leurs bestiaux sans payer un sou.

Nous savons que des communes existèrent dans les seigneuries de l'île de Montréal, de Berthier-en-haut, des Grondines, Longueuil, Notre-Dame des Neiges, Laprairie, Varrennes, Boucherville et même dans la ville des Trois-Rivières.

Ces communes amenaient de temps en temps des contestations entre les habitants qui en profitaient. Les intendants et les tribunaux furent souvent appelés à régler ces chicanes.

Si nous ne faisons erreur, les habitants de Berthier-en-haut jouissent encore du droit de commune sur l'île aux Castors.

---



